ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ONG

Question écrite n° 83246

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les difficultés rencontrées par un certain nombre d'ONG à vocation humanitaire, telle France Terre d'Asile, dont le rôle dans l'accueil et le traitement des dossiers de milliers d'hommes et de femmes est essentiel pour faire vivre notre idéal républicain. Le Gouvernement, en réponse, peut-il préciser les aides financières allouées aux ONG, les lister et préciser les moyens alloués pour les conforter dans leur mission.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et européennes soutient l'action des organisations françaises de solidarité internationale dans le cadre d'un dispositif d'appui aux initiatives des ONG situé à l'Agence française de développement (division pour le partenariat avec les ONG). L'AFD répartit un crédit annuel que lui délègue l'État pour le cofinancement de projets proposés par les ONG elles-mêmes (interventions de terrain, sensibilisation et éducation au développement, gouvernance et protection des droits humains, structuration du milieu associatif). Cette démarche s'inscrit dans une approche plus large tendant à valoriser l'engagement des ONG françaises, notamment en termes de plaidoyer, et à renforcer leur coopération avec les sociétés civiles du Sud. Ce dispositif est exclusivement dédié aux organisations de solidarité internationale, le Secrétariat général à l'Immigration et à l'Intégration du ministère de l'intérieur étant quant à lui chargé des relations avec les ONG travaillant en France dans l'accueil des migrants. Les organisations de solidarité internationale financées en 2010 au titre du dispositif d'appui aux organisations de solidarité internationale (crédits du programme budgétaire 209) sont les suivantes :

ORGANISATION	MONTANT des engagements octroyés en 2010 (en euros)
1. Action contre la faim	435 000
2. AVSF	2 940 000
3. CARI	300 000
4. CCFD	254 100
5. CFSI	4 786 558
6. CIDR	873 000
7. Coordination SUD	4 050 055

8. CRID	400 000
9. Eau Vive	667 000
10. Écoles du Monde	187 032
11. ECPM	200 000
12. EDM	300 000
13. Enda Europe	834 731
14. Enfants et développement	275 095
15. ESSOR	1 420 000
16. FONJEP	287 324
17. GRDR	1 135 841
18. GRET	1 682 705
19. Handicap International	1 422 090
20. IECD	942 290
21. Inter Aide	1 074 000
22. Madera	495 542
23. MDM	4 000 000
24. Plateforme des ONG françaises pour la Palestine	62 000
25. Quartiers du Monde	390 000
26. Santé Sud	345 690
27. Secours Catholique	166 928
28. Starting Block	400 000
29. UNMFREO	1 913 350

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 83246
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7491
Réponse publiée le : 26 juillet 2011, page 8051